



HAL
open science

Esclaves et ministres des Lares dans la société de l'Arles antique

Nicolas Tran

► **To cite this version:**

Nicolas Tran. Esclaves et ministres des Lares dans la société de l'Arles antique. Gallia - Archéologie de la France antique, 2014, 71 (2), pp.103-120. hal-01394323

HAL Id: hal-01394323

<https://hal.science/hal-01394323>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Esclaves et ministres des Lares dans la société de l'Arles antique

Nicolas TRAN*

Mots-clés. *Esclaves, Lares, Arles, sociétés portuaires, époque augustéenne.*

Résumé. *Les esclaves sont peu nombreux dans la pourtant très riche documentation épigraphique d'Arles. Ce constat donne encore plus de valeur à plusieurs listes fragmentaires d'esclaves provenant du quartier de Trinquetaille. Bien que découvertes dans les années 1960 et 1970, ces inscriptions n'avaient pas encore suscité d'étude détaillée. Elles mentionnent des personnages ayant exercé les fonctions de ministres des Lares, à haute époque : sans doute entre l'époque triumvirale et le début de l'ère chrétienne. Le dossier prend place à la croisée de deux séries. L'une relève des formes d'organisation des communautés marchandes du 1^{er} s. av. J.-C., l'autre de la place du culte des Lares dans l'encadrement des couches populaires conçu par le pouvoir augustéen.*

Keywords. *Slaves, Lares, Arles, port societies, Augustan age.*

Abstract. *Slaves are scarcely mentioned in the yet very rich epigraphic documentation about Arles. This statement further enhances the value of several fragmentary lists of slaves found in the Trinquetaille neighbourhood. Although discovered in the 1960s and 1970s, these inscriptions had not yet been studied in detail. They refer to people who served as ministri to the Lares in the 1st c. BC, probably between the Triumvirate and the beginning of the Christian era. This paper addresses two intersecting issues: One deals with 1st c. BC trading groups' forms of organisation, the other one with the role of the cult of the Lares in the supervision of the working classes under Augustan rule.*

Translation: Cécile TUARZE

Les esclaves tenaient une grande place dans la vie économique des grands ports de la Méditerranée romaine¹. Les sources juridiques sur les préposés à qui étaient confiés des navires marchands ou la gestion de commerces, dans les ports notamment, en témoignent. Ainsi, un fragment d'Ulpien conservé au *Digeste* cite un *seruus* établi à Arles, avec la mission d'y commercer de l'huile². Il s'agissait probablement d'huile de Bétique, transitant par les bouches du Rhône avant d'emprunter l'axe qui menait *in fine* aux régions rhénanes (Christol, 2010a, p. 577-594 ; Tchernia, 2011, p. 323-334). De manière plus générale, Arles connut un essor remarquable sous le Haut-Empire, au point de devenir le premier port de

Gaule, après avoir devancé Narbonne. Les vestiges conservés, les innombrables tessons d'amphores extraits du Rhône par exemple, reflètent ce dynamisme (Long, Picard dir., 2009, p. 248-277). Ils supposent qu'une foule de portefaix s'affairaient sur les quais du Rhône. Le célèbre « relief des emballeurs » lève le voile sur ce milieu des dockers. Bien sûr, cette documentation ne dit rien du statut juridique des manutentionnaires de ballots et d'amphores. Toutefois, il n'est guère douteux que la servitude ait été le lot d'une partie significative d'entre eux. Malgré tout, les documents mentionnant des esclaves arlésiens sont rares. Cette étude consistera d'abord à les recenser. Parmi ces textes épigraphiques, plusieurs listes de haute époque, à l'échelle d'une colonie fondée en 46 ou en 45 av. J.-C.³, paraissent exceptionnelles, dans tous les sens du terme. Elles invitent à réfléchir aux modes d'intégration des esclaves propres à la première société arlésienne : celle du premier demi-siècle de l'histoire de la cité.

1. Je tiens à remercier les collègues qui m'ont aidé dans l'élaboration de cette étude, par des conseils prodigués notamment à Munich, Paris et Aix-en-Provence : S. Agusta-Boularot, Fr. Bérard, M. Christol, R. Haensch, M. Heijmans, M.-Th. Raepsaet-Charlier, Chr. Schuler et H. Solin, en particulier. Toute ma reconnaissance va aussi au personnel de conservation et aux archéologues du musée départemental de l'Arles antique pour leur chaleureux accueil.

2. *Digeste*, XIV, 3, 13 pr. (Ulpien, 28 *ad ed.*).

3. Sauf indication contraire, les dates doivent être comprises comme postérieures au début de l'ère chrétienne.

LA FAIBLE VISIBILITÉ ÉPIGRAPHIQUE DES ESCLAVES ARLÉSIENS

L'épigraphie de la ville d'Arles étant riche de près d'un millier d'inscriptions, il pourrait être logique d'y rencontrer de nombreux esclaves, employés dans l'économie portuaire. Il n'en est rien. Au contraire, le décompte est rapide ; et plus encore s'il se concentre sur les serviteurs de particuliers susceptibles d'être impliqués dans les activités marchandes au sens large ⁴. En sont alors exclus deux douaniers ayant exercé pour le compte de la société fermière du Quarantième des Gaules, puis pour la régie d'État mise en place à la fin du I^{er} s. *Sociorum Quadragesimae seruus*, le premier, a probablement vécu à l'époque julio-claudienne, comme le suggère l'absence des dieux Mânes de sa brève épithèque, gravée sur une stèle à sommet cintré (*CIL*, XII, 724 ; voir annexe I.6, p. 114). *Verna* des trois Augustes, Apronianus mourut bien après, alors que Septime Sévère, Caracalla et Géta gouvernaient l'Empire (*CIL*, XII, 717 ; voir annexe I.2, p. 114) ⁵. Il avait été le responsable (*uilicus*) du bureau des douanes du port d'Arles et sa condition était donc bien supérieure à celle d'un serviteur ordinaire. Parmi les esclaves de *priuati*, sont attestés le trésorier d'Antistia Pia (Peregrinus : *CIL*, XII, 856 ; voir annexe I.11, p. 115), un médecin (Dionysius : *CIL*, XII, 725 ; Rémy, 2010, p. 122, n° 26 ; voir annexe I.7, p. 114) et un comédien (Primigenius, *scaenicus ex factione Eudoxi* : *CIL*, XII, 737 ; voir annexe I.13, p. 115). Le premier vécut au I^{er} s., les deux autres plus tard, au II^e s. probablement. Comme les douaniers, tous disposaient d'une qualification professionnelle qui les distinguait de la masse de la population servile. Le trop jeune Vitalis, enlevé à l'affection de son maître à cinq ans, n'a pas eu le temps d'acquiescer un métier (*CIL*, XII, 912 ; *CLE*, 78, de haute époque ; voir annexe I.15, p. 115). Pour le reste, moins d'une dizaine d'épithèques sont ou semblent dédiées à un défunt de condition servile qui aurait pu exercer une profession portuaire. Trois monuments datent probablement du I^{er} s. (*CIL*, XII, 759, 779, 824 ; voir annexe I.3, 4 et 9, p. 114), les autres sont plus récents (*CIL*, XII, 752, 780, 858, 881 ; *CAG*, 13/5, p. 667, § 314 ; voir annexe I.1, 5, 12, 14 et 10, p. 114-115). Une pierre tombale paraît avoir été gravée par un esclave nommé Zosimus, pour sa très pieuse mère (*CIL*, XII, 914, du I^{er} s. ; voir annexe I.15, p. 115). En dehors de l'épigraphie funéraire, Urbinus fut l'auteur d'une dédicace au Génie de son maître Titus (*CIL*, XII, 658 ; voir annexe I.16, p. 115). Cet acte de déférence à l'égard d'un *paterfamilias*, venant non seulement d'esclaves (*ILGN*, 152 ; *CIL*, XII, 3052, 3055), mais aussi d'affranchis (*ILGN*, 517 ; *CIL*, XII, 3050, 3051, 3054, 3056), de clients (*CIL*, XII, 3051a) et d'amis (*CIL*,

4. Une tessère nummulaire de 63 av. J.-C., découverte à Trinquetaille au XVI^e s. et perdue depuis, n'a pas été incluse dans ce décompte (*CIL*, XII, 5695, 1 = I², 908). Elle témoigne sûrement de la présence de négociants romains dans l'Arles précoloniale, mais rien n'indique que le contrôle des monnaies effectué par l'esclave Anchialus et mentionné par la tessère a eu lieu à Arles. La même logique peut s'appliquer à une brique de la région de Rome estampillée au nom d'Abascantus, *Cn(aei) Do(mitii) Tro(phimi) (seruus)* : *CIL*, XII, 5678, 6 = XV, 1116, 14.

5. Même si Géta n'était que César entre 198 et 209, il arrive que l'abréviation AVGGG se réfère à lui, à son père et à son frère, ce qui contraint à envisager une datation entre 198 et 211. Un autre esclave impérial affecté au Quarantième des Gaules (nommé Antiochus) apparaît sur une épithèque du territoire d'Arles, découverte à Massane, sur les bords de l'étang de Berre (*CIL*, XII, 648).

XII, 2914, 3053) procède d'une pratique assez courante en Gaule Narbonnaise, dans la cité de Nîmes en particulier. Le document est perdu, mais, comme le plus souvent dans la Province et ailleurs, il avait pour support un hermès ⁶.

Un seul personnage a été rapproché du monde des métiers portuaires, mais au titre d'une hypothèse contestable. Au II^e s. probablement, des *partiarum* ont érigé l'autel funéraire d'un nommé Hermias, en le saluant comme leur *collega* (Heijmans, 2003, d'où *AE*, 2003, 1079 ; voir annexe I.8, p. 114). Parce que le monument est orné de la représentation d'un navire et que le mot *partarius* dérive de *pars*, qui renvoie au fait de partager et donc de distribuer, M. Heijmans a imaginé les *partiarum* sous les traits de dockers. Cependant, il ne s'agit que d'une hypothèse parmi d'autres. Il est possible, et même plus probable à nos yeux, que les *partiarum* aient partagé une sépulture collective et donc constitué une association funéraire, et non professionnelle (Christol, 2010b, p. 413-414 ; Laubry, 2012, p. 111-112). De cette courte recension, il faut conclure que les esclaves d'Arles avaient un accès très limité à la pratique épigraphique, et non qu'ils n'étaient pas très nombreux. En effet, les affranchis avérés ou probables, au vu de leurs *cognomina* grecs notamment, sont bien représentés dans l'épigraphie arlésienne et leur statut juridique implique qu'ils aient durablement vécu dans la servitude avant d'être libérés.

LES LISTES D'ESCLAVES DE TRINQUETAILE : UNE DOCUMENTATION EXCEPTIONNELLE

La rareté des inscriptions d'Arles citant des esclaves rend plus précieux encore le dossier des ministres des Lares de Trinquetaille. Il correspond à un lot cohérent de fragments qui n'ont pas encore été étudiés en détail, malgré l'ancienneté de leur découverte. Il est vrai que la matière est aride, puisque les textes se réduisent à de courtes listes de personnages inconnus par ailleurs. Pourtant, cette documentation permet de saisir un mécanisme d'affirmation et de promotion de certains esclaves dans la société arlésienne, à un moment précis de son histoire. Elle est issue de fouilles réalisées dans les années 1960 et 1970 sur la rive droite du Rhône, dans le quartier actuel de Trinquetaille. La ville protohistorique d'*Arelate* et ensuite le centre civique de la colonie romaine se sont développés en face, sur la rive gauche. Trinquetaille joua le rôle de poumon économique ⁷. Au milieu du I^{er} s. av. J.-C., la zone du cimetière fut drainée au moyen de

6. *CIL*, XII, 3051, fait exception, car l'inscription est gravée sur un petit autel. *ILGN*, 152, est perdu et la nature du support semble indéterminée. L'hermès italien le plus célèbre a été dédié à Pompéi par l'affranchi Felix (*CIL*, X, 860). Voir aussi *CIL*, V, 7593 = *Inscr. It.*, IX, 1, 157 (Canale) et *CIL*, V, 7143 (*Industria*). Un hermès anépigraphé a été découvert dans une maison de Trinquetaille (avenue de Camargue) (Rothé, Heijmans, 2008 [désormais abrégé en *CAG*, 13/5], p. 683, fig. 1044).

7. Voir Constans, 1921, p. 335-338 ; *CAG*, 13/5, p. 620-632 ; Gros, 2008, p. 110-111. Les spécialistes discutent de la fonction de la « cour à portique » : une analogie avec le *Piazzale delle corporazioni* d'Ostie a été proposée (Benoit, 1964, p. 160-161 ; Heijmans, 2004, p. 20 ; Christol, 2008, p. 186), d'autres évoquent plutôt la présence d'un sanctuaire public (Euzennat, 1967, p. 402 ; Leveau, 2011, p. 50-54) ou encore le siège du corps des naviculaires (Gros, 2009, p. 195). Nous ne prendrons pas directement part à ce débat, qui supposerait de s'interroger sur le *piazzale* ostien, et dont l'un des termes essentiels (la présence éventuelle du *corpus nauiculariorum marinorum*) s'inscrit dans une chronologie postérieure aux réalités étudiées.

travaux d'envergure. L'enfouissement de rangées d'amphores permit l'aménagement d'un vide sanitaire, prévenant la remontée des eaux. Sur ces fondations, une zone portuaire (avec ses quais, ses entrepôts, ses ateliers et ses boutiques) prit son essor. Au début de l'époque impériale, une vaste cour à portique en constituait le cœur. Les archéologues des années 1960 ont daté le portique de la fin du 1^{er} s. Cependant, plusieurs monuments découverts dans la cour sont visiblement plus anciens. Ils montrent que, bien avant l'aménagement final de la place et de son portique, la zone abritait non seulement des entrepôts et l'atelier d'un potier, mais aussi un sanctuaire des Lares (Leveau, 2011, p. 50-54).

Les fragments liés au culte de ces divinités et à ses deservants proviennent de la partie septentrionale de la cour (Euzennat, 1967, p. 398-402). Le plus ancien date des premières décennies de la colonie⁸. Cet autel en calcaire dur a été découvert en 1965 (fig. 1). Il est brisé dans sa partie supérieure et repose sur un socle mouluré. Ses dimensions correspondent à une hauteur de 80 cm, à une largeur de 112 cm (82 cm pour le dé) et à une épaisseur de 115 cm (82 cm pour le dé). Les lettres mesurent 4 cm des lignes 1 à 4 ; 5,2 cm à la 5^e ligne. Le monument a été découvert avec cinq autres fragments d'autels anépigraphes, dont celui décoré d'une couronne de chêne évoqué plus bas. Il est resté sur place et, la nature ayant repris ses droits, le site est difficilement accessible.

 [---]M • SER[---]
 [---]L • SER[---]
 [---]+ARCHVVS • ASVI • L • [---]
 EPAGATHVS • DOMITI • SEX[---]
 [.]INISTREI • LAR[.]BVS

 [---] M(arci) ser[uius],
 [---] L(uci) ser[uius],
 [Hipp]archus, Asui L(uci) [seruus],
 Epagathus, Domiti
 Sex(ti) [seruus],
 [m]inistrei Lar[i]bus.

Au moins quatre esclaves ont dédié cet autel : la restitution de *seruus* aux quatre premières lignes est sûre. Le caractère grec des noms conservés aux 3^e et 4^e lignes n'est pas anodin. L'avant-dernier dédicant s'appelait probablement Hipparchus : il aurait porté le nom grec en *-archus* le plus fréquent parmi la petite dizaine attestée à Rome (Solin, 2003, p. 1536). Le nom d'Epagathus et ses dérivés étaient courants, en Narbonnaise notamment, où ils sont attestés à six autres reprises (*AE*, 1995, 1046 de Beaucaire ; *CIL*, XII, 5245 et 5247 de Narbonne ; *CIL*, XII, 3606 et 3892 de Nîmes ; *ILN*, V.1, *Vienne*, 198 du chef-lieu). Les maîtres cités étaient des citoyens romains et, au vu de leurs gentilices, leur origine italienne paraît probable. À l'inverse du gentilice Domitius, Asuius est rare. Il est attesté seulement à Capoue (*CIL*, I², 1586) et à Bénévent (*CIL*, IX, 2003), et, en Gaule, seulement à Arles (*CIL*, XII, 762) et à Nîmes (*CIL*, XII, 3429), durant le 1^{er} s. Domitius est attesté cinq autres fois à Arles (*CIL*, XII, 681, 693, 801, 804, 844), tandis qu'à Esparron,



Fig. 1 – Autel fragmentaire en calcaire des ministrei Laribus d'Arles (cliché : J.-M. Rouquette, Musée départemental de l'Arles antique).

sur le territoire d'Aix-en-Provence, est connu T. Domitius Pedullus, Arlésien ayant accompli l'ensemble des magistratures dans sa colonie d'origine (*ILN*, III, *Aix-en-Provence*, 156). Le même gentilice est probablement gravé sur un autre fragment de Trinquetaille, trouvé en 1965 « dans la couche dépotoir à l'ouest de la colonnade est » (*CAG*, 13/5, p. 631, n° 8c ; voir annexe II.2, p. 116). L'ensemble des dédicants a agi en qualité de ministres des Lares, littéralement de ministres pour les Lares : l'expression finale doit être considérée comme un titre et non comme l'équivalent de « *ministrei (dedicauerunt) Laribus* » (Frederiksen, 1959, p. 87-88 ; Flambard, 1983). La divinité honorée par l'autel demeure donc indéterminée. Bien sûr, il pourrait s'agir des Lares eux-mêmes, mais ce n'est pas certain. À *Tibur*, trois *ministri Laribus* d'époque républicaine ont élevé un monument à Hercule (*CIL*, I², 1483). De même, bien que voués au culte des Lares, les Compétaliastes de Délos ont honoré diverses divinités : Πίστις, Ῥώμη et Ἡρακλῆς (*ID*, 1761, 1763, 1764).

D'autres ministres des Lares apparaissent sur un second fragment d'autel⁹ (fig. 2). Découverte en 1965, entre le portique nord et les autels évoqués plus haut, dans la couche dépotoir, la pierre mesure 115 cm de hauteur, 26,5 cm de largeur et 90 cm d'épaisseur. Elle est restée sur place.

 [---]ET • S[---]
 [---]ATENI • FE[---]
 [---]NISTRI • L[---]

 [---] et • S[ex(ti) ser(uius), ?]
 [---]ateni Fe[lis ? . ser(uius), ?]
 [---mi]nistri L[aribus].

8. Voir Euzennat, 1967, p. 398-402 (d'où *AE*, 1967, 285) ; *CAG*, 13/5, p. 630, n° 1.

9. Voir *CAG*, 13/5, p. 630, n° 5, fig. 924.



Fig. 2 – Fragment d'autel en calcaire
(cliché : J.-M. Rouquette, Musée départemental de l'Arles antique).

Il faut restituer *[mi]nstri L[aribus]* à la 3^e et dernière ligne, et remarquer au passage la différence de graphie entre les deux autels : point de diphtongue *ei* cette fois-ci. À la ligne supérieure, *[---]ateni* doit être la fin d'un gentilice au génitif et donc *Fe[---]* ne peut guère être autre chose que le début d'un *cognomen*. Felix et ses dérivés (Felicissimus ou Felicio) offrent les possibilités de restitution les plus évidentes. Quant au gentilice, les *nomina* s'achevant en *-atenius*, comme *Atenius* et *Catenius*, sont très rares (Solin, Salomies, 1994, p. 248). *Atenius* est attesté à Rome (*CIL*, VI, 12590) et à Séville (*CIL*, II, 1213), *Catenius* à Capoue (*CIL*, X, 4345) et à Ravenne (*AE*, 1977, 265b). On relève aussi une attestation de *Murratenius* (*CIL*, IX, 2003), de *Satenius* (*CIL*, XI, 618) et de *Vatenius* (*CIL*, XI, 5138). À la 1^{re} ligne, il est possible que le S final ait appartenu à l'abréviation du prénom *Sextus* et à la nomenclature d'un *seruus communis*. Deux autres fragments viennent étayer les hypothèses suggérées par cette deuxième liste.

Ainsi, des *cognomina* sont assurément présents sur une troisième¹⁰. Elle est gravée sur une plaque de marbre brun-rose

10. *CAG*, 13/5, p. 631, n° 8b. À la 1^{re} ligne, on ne discerne au sommet du fragment qu'un empiètement et un court départ de haste. À la dernière, dans *ITALICI*, le T est surplombant, le I final long.



Fig. 3 – Fragment de plaque de marbre
(cliché : A. Chéné, Centre Camille-Jullian, CNRS).

et ocre, brisée en quatre fragments jointifs (fig. 3). La pierre présente une hauteur de 31 cm pour 34 cm de largeur et 2,2 cm d'épaisseur. La hauteur des lettres est de 2,5 cm. Elle a été découverte en 1965 avec plusieurs autres fragments, « dans la couche dépotoir à l'ouest de la colonnade est ».

```

---
[---]+[---]
[---]VS • VOLVM(N)P • BAS[---]
[---]RVS • VALERI • MEMORIS[---]
[---]+IO • POMPEI • ITALICI • C[---]
---
---
[---]+[---]
[---]us, Volumni Bas[si ? . ser(uus),]
[---]rus, Valeri Memoris [. ser(uus),]
[---]io, Pompei Italici C(ai) [ser(uus),]
---
```

Les mots inscrits sur cette plaque de marbre fragmentaire correspondent à trois noms déclinés au nominatif, suivis d'un gentilice et d'un *cognomen* au génitif. Le C final, à la dernière ligne, pourrait correspondre à l'initiale du prénom Caius. Le caractère très italien des noms conservés est encore une fois remarquable. Si les gentilices *Valerius* et *Pompeius* sont des plus courants en Narbonnaise, *Volumnius* est rare (*ILN*, III, *Aix-en-Provence*, 60 ; *CIL*, XII, 3448, de Nîmes). Les trois maîtres cités portent des *cognomina* latins. Le premier devait s'appeler *Bassus* ou *Bassianus*, comme une douzaine de personnages connus en Narbonnaise. En revanche, *Memor* y est rare : il est attesté deux autres fois, à Arles (*CIL*, XII, 696) et à Fréjus (*ILN*, I, *Fréjus*, 129). Il en est de même pour *Italicus*, connu à Nîmes, Narbonne et Grenoble (*CIL*, XII, 3593 et 4712 ; *ILN*, V.2, *Vienne*, 412).



a



b

Fig. 4 – Blocs de calcaire appartenant à un même autel
(clichés : S. et B. Coignard, Musée départemental de l'Arles antique).

Une dernière liste fragmentaire complète notre dossier ¹¹. Découverte en octobre 1969 dans la couche dépotoir « au nord du portique nord », la pierre mesure 60 cm de hauteur, 20 cm de largeur et 42 cm d'épaisseur. La taille des lettres est décroissante. Or ce fragment de pierre froide ocre-rose peut être rapproché d'un second, ce qui permet d'aboutir à la restitution de la date consulaire correspondant à 11 av. J.-C. ¹² (fig. 4). Ce dernier a été découvert en 1969, dans la couche dépotoir,

11. Voir Salviat, 1972, p. 514 ; *CAG*, 13/5, p. 630-631, n° 7, fig. 926. La pierre se trouve dans les réserves du musée départemental de l'Arles antique, mais ses conditions de conservation (l'encombrement des travées) ne m'ont pas permis de procéder à son examen.

12. Voir Salviat, 1972, p. 514 (sans photographie) ; *CAG*, 13/5, n° 6, p. 630, fig. 925. Ses conditions de conservation dans les réserves du musée

près du portique nord et mesure 16 cm de hauteur, 24,5 cm de largeur et 30,5 cm d'épaisseur. Les lignes inférieures de ce second bloc montrent que le document est bien à inclure dans le dossier des ministres des Lares de Trinquetaille. De fait, le début des lignes 5, 7, 8, 9 et 10 pourrait correspondre à la fin des *cognomina* de maîtres d'esclaves, déclinés au génitif de la troisième déclinaison et suivis de l'initiale de leur prénom ¹³. La 6^e ligne pourrait citer le *seruus communis* d'un Sextus et d'un Quintus ¹⁴. Aussi le R de la 4^e ligne suscite-t-il la curiosité, car il est séduisant d'imaginer la mention de [*minist*]r(i). Une telle abréviation est attestée et la mise en page concorderait bien avec l'indication d'un titre porté par les personnages énumérés ensuite ¹⁵. Il n'est pas impossible que des lettres soient perdues après le *uacat* : celles permettant de restituer [*minist*]r(i) [*Lar(ibus)*], par exemple. Il convient néanmoins de rester prudent face au modeste R conservé, d'autant que l'on pourrait envisager, de manière tout aussi conjecturale, une dédicace à des Lares pourvus d'une épithète spécifique ¹⁶.

Les deux noms inscrits dans la partie supérieure du bloc sont encore plus difficiles à interpréter, mais ils deviennent intelligibles si on les rapproche du second fragment. Sans doute étaient-ils séparés par une ligne dont les lettres seraient totalement perdues, du fait de la mise en page. Tubero est un *cognomen* italien peu courant : il n'est pas attesté par ailleurs en Gaule. Caesio correspond sûrement au datif ou à l'ablatif de Caesius ¹⁷. Ce nom est ordinairement un gentilice, mais il est utilisé comme un *cognomen* sur deux inscriptions de Gaule méridionale : de Narbonne (*CIL*, XII, 4359) et de Fréjus (*ILN*, I, *Fréjus*, 22). La rareté du *cognomen* Tubero incite à envisager que ne soit pas cité un Arlésien, mais le consul de 11 av. J.-C. : Q. Aelius Tubero ¹⁸. L'ampleur de l'espace vertical entre TVBERO et CAESIO pourrait très bien s'expliquer par la perte d'une ligne sur laquelle les lettres COS, pour *co(n)s(ulibus)* auraient été gravées. À la 3^e ligne, Caesio pourrait appartenir au *cognomen* d'un magistrat ou d'un prêtre de la colonie, cité à l'ablatif. Les lettres qui précèdent ont presque disparu, mais il est tout de même tentant d'envisager la restitution du gentilice italien [*T*]rebellius, attesté à Narbonne (*CIL*, XII, 5171), à Fréjus (*ILN*, I, *Fréjus*, 33), à Vienne (*ILN*, V.1, *Vienne*, 311) et peut-être à Nîmes (*ILGN*, 431) ¹⁹.

départemental de l'Arles antique (l'encombrement des travées) ne permettent pas, pour l'heure, un examen complet.

13. À la ligne 7, le *cognomen* latin Labeo semble offrir la seule restitution possible : on en dénombre une dizaine d'attestations en Gaule Narbonnaise (e.g. *CIL*, XII, 1051, de Cavaillon ; 3911, de Nîmes ; 4586, de Narbonne). Le maître cité à l'avant-dernière ligne devait porter un *cognomen* grec se terminant en *-phro(n)*, tel Aphron, Euphron, Epaphron, Eutyphron ou encore Sophron (Solin, 2003, p. 1512 et p. 1516). En Narbonnaise, sont attestés Aphro (*CIL*, XII, 3989, de Nîmes) et Sop(h)ron (*AE*, 1992, 1189, de *Glanum*).

14. Comparer avec *AE*, 1996, 708 (*Altinum*) : épitaphe de Sex. Veturius Sex. Q. I. Telephus.

15. Voir e.g. *CIL*, X, 827-828 (Pompéi) : *ministr(i) Fortun(ae) Aug(ustae)*.

16. On pense, comme le suggèrera la suite, à restituer *Lar(ibus) Aug(ustis)*.

17. Le *cognomen* Caesiolus n'est attesté qu'une fois en Hispanie, sous sa forme féminine, ce qui rend improbable sa mention à Arles (*CIL*, II, 491, de Merida).

18. *CIL*, XI, 3196 (de *Nepet*) est la seule inscription conservée où le consulat suffect de L. Seius Tubero, en 18, sert d'élément de datation : cela s'explique par la volonté de dater cette dédicace au jour près.

19. Je remercie M.-Th. Raepsaet-Charlier de cette suggestion.

Or, le second fragment se rapporte probablement au collègue de Q. Aelius Tubero : Paullus Fabius Maximus²⁰. D'un aspect pétrographique semblable, même si cela n'apparaît pas sur les photographies prises jusqu'à présent, les deux blocs ont été découverts dans la couche dépotoir, à quelques mètres l'un de l'autre, près du portique septentrional de la cour²¹. De surcroît, leurs B et leurs C sont de formes identiques et, en attendant de pouvoir prendre des mesures précises, on peut d'ores et déjà noter que les proportions des caractères et des interlignes coïncident²². L'ensemble laisse à penser que les deux blocs correspondent à des débris d'un même monument et il est donc séduisant de restituer :

[---]LLO•FABIO•+[---]TVBERO[---]
CQ[---]
[---]++++++[---] CAESIO[---]
[---]R [---] ?
[---]SONIS • C • S[---]
[---]EX • Q • SE+[---]
[---]ABEON • L[---]
[---]NIS • M • S[---]
[---]HRONIS • S[---]
[---]+IS • Q +[---]

[Pau]llo Fabio, Q(uinto) Tubero[ne]
co(n)[s(ulibus)],
+++++lio[---] Caesio[---]
[---]R [---] ?
[---]sonis C(ai) s(er(uus), --- ?)
[---]S]ex(ti), Q(uinti) se[r(uus), --- ?]
[---]L]abeon(is) L(uci) [ser(uus), --- ?]
[---]nis M(arci) s(er(uus), --- ?)
[---]p]hronis S[ex(ti) ser(uus) --- ?]
[---]+is Q(uinti) [ser(uus), --- ?].

En somme, à l'exception des esclaves appartenant à plusieurs citoyens romains, les troisième et quatrième listes au moins présentent vraisemblablement la même séquence onomastique : des noms d'esclaves, suivis des génitifs du *nomen*, du *cognomen* et du *praenomen* de leur maître, employés comme déterminants du mot *seruus*. Or, à ma connaissance, ce type de nomenclature, alliant la présence d'un *cognomen* et d'un *praenomen* postposé, ne trouve aucun autre parallèle. En revanche, les nomenclatures du premier fragment, dans lesquels les maîtres sont désignés par un gentilice et un prénom postposé, mais sans *cognomina*, sont courantes sur les inscriptions de haute époque. Il paraît donc possible que les différentes listes aient été conçues sur le modèle de la première, mais à une ou des dates plus basses, alors que le port du *cognomen* devenait la norme.

20. Certes, on peut s'étonner de l'omission du *cognomen* Maximus, car aucune des datations consulaires impliquant Paullus Fabius Maximus n'en livre l'exemple. Toutefois, on peut relever que la même famille donna un autre consul ordinaire à Rome, en 34, et que deux inscriptions de Pompéi omettent le *cognomen* de ce Paullus Fabius Persicus (*CIL*, X, 901-902). Dès lors, la trace de lettre ronde suivant FABIO pourrait correspondre à l'initiale du prénom de Q. Aelius Tubero.

21. Les photographies de la CAG, 13/5 sont trompeuses : l'aspect beaucoup plus rosé du fragment où figure Tubero est dû, indéniablement, à un effet d'éclairage.

22. Les deux blocs sont très abîmés dans leur épaisseur, respectivement de 30,5 cm et de 42 cm : ces dimensions différentes ne peuvent donc pas infirmer l'hypothèse de leur appartenance à un même monument.

Quand exactement les *ministri* de Trinquetaille ont-ils commencé à assumer leur rôle ? Probablement avant 11 av. J.-C., mais peut-on être plus précis ? La première liste comporte des signes d'ancienneté, mais, dans le détail, les indices de datation qu'elle recèle ne sont pas univoques. L'un des points remarquables est la graphie *ministrei*, pour *ministri*. En Italie, elle n'apparaît que sur deux inscriptions républicaines de *Corfinium* et de Préneste (*CIL*, I², 1792, 1446). De surcroît, des *magistrei* ou *magistreis* sont plus souvent attestés et tous paraissent avoir officié à l'époque républicaine²³. Au-delà de la phonétique, les autels arlésiens rappellent plusieurs dédicaces aux Lares accomplies sous la République par des esclaves (*CIL*, I², 753, a. 59, de Mantoue) et/ou des *ministri* de condition servile (*CIL*, I², 681, a. 98, de Capoue ; *CIL*, I², 1483, de *Tibur*). Ces commanditaires y sont cités comme les *ministrei* arlésiens : par un nom unique, suivi du *nomen* et du prénom du maître, puis de l'indication du statut de *seruus*. Certes, le port des *tria nomina* par les citoyens romains ne s'est pas généralisé avant les premières décennies du 1^{er} s. apr. J.-C. Toutefois, les nomenclatures serviles où apparaissent un gentilice et un prénom postposé sont assurément anciennes et, dans la grande majorité des cas, républicaines. *A contrario*, aucun des *ministri* des *Lares Augusti*, attestés à Rome en 7 et 2 av. J.-C., n'est mentionné de cette manière : les *tria nomina* des maîtres sont écrits dans l'ordre canonique (*CIL*, VI, 446-447, de 7 av. J.-C. et *CIL*, VI, 36809, de 2 av. J.-C.). En première analyse, il paraît donc séduisant de placer la dédicace des *ministrei* à un moment proche de la fondation de la colonie par Ti. Claudius Nero, soit à la fin des années 40 ou au début des années 30.

Cependant, une analyse plus minutieuse empêche d'être aussi catégorique. Certes, la diphtongue *ei* est un signe d'ancienneté, en Gaule méridionale notamment (Pirson, 1901, p. 21 ; Bellan, Christol, 1986, p. 39). Toutefois, en dépit des parallèles italiens de *ministrei*, sa présence sur la première liste de Trinquetaille n'induit pas forcément une datation très proche de 46 av. J.-C. Selon ce critère, le document a bien pu être établi durant l'époque augustéenne. Ainsi, à environ 25 km d'Arles, le mausolée de *Glanum* porte l'inscription (*CIL*, XII, 1012)²⁴ : *Sex(tus), L(ucius), M(arcus) Iuliei C(ai) filiei parentibus sueis*. Or P. Gros place la réalisation de son décor dans la décennie comprise entre 30 et 20 av. J.-C. (Gros, 2001, p. 412-413 et 2008, p. 115-117)²⁵. Mais il est vrai que A. Roth Congès a récemment proposé d'attribuer le monument à l'époque triumvirale (Roth Congès, 2009). En outre, sur le territoire arlésien lui-même, à une quarantaine de kilomètres du chef-lieu, le pont de Saint-Chamas donnait accès au mausolée d'un notable : L. Donnius Flavius. Indiquant l'exécution du testament de ce flamme de Rome et d'Auguste, la même inscription est répétée sur les deux arcs et emploie systématiquement de la diphtongue *ei* pour *i* (*CIL*, XII, 647). À partir de l'examen des chapiteaux et de la frise, A. Roth Congès a daté le monument de la dernière décennie du 1^{er} s. av. J.-C. (Roth Congès, 1982). Plus loin des bouches du Rhône, une des plus anciennes épitaphes de Lyon fut dédiée à Q. Calvius Turpio par ses *libertei*

23. *CIL*, I², 364 (*Falerii*) ; 672, 675, 677, 678, 687, 2544 (Capoue) ; 978, 2506, 2519 (Rome) ; 1549 (*Aquinum*) ; 2191 (*Concordia*) ; 2236, 2504 (Délès) ; 2260 (Samos). Voir *infra* les *magistreis* de La Cabañeta.

24. La *tholos* placée au sommet de l'édifice abrite les statues de deux *togati*, identifiés comme le grand-père et le père des dédicants.

25. Voir aussi Rolland, 1969.

(CIL, XIII, 1941). Elle est traditionnellement datée de l'époque augustéenne, parce que le défunt porte le titre de *seuir*. Enfin, à Narbonne, les mots *seibei*, *sueis* et *sibei* apparaissent sur des épitaphes précoces, mais dont le caractère préaugustéen ne peut être garanti (CIL, XII, 5252, 4906 et 4780)²⁶.

Pas plus que la linguistique, la paléographie ne permet de dater avec certitude la première liste d'esclaves de Trinquetaille avant ou après l'avènement du Principat. Un examen précis de la documentation confirme les limites de ce critère. Certes, les plus vieilles inscriptions de Gaule transalpine présentent des formes qui peuvent sembler plus anciennes. Tel est le cas d'une dédicace de Vieille-Toulouse, datée de 47 av. J.-C., que nous commenterons par la suite. Il en va de même pour un fragment d'épithape de Villemagne-l'Argentière (dans le département de l'Hérault) que M. Christol a placé entre 50 av. J.-C. et la fondation de Béziers, en 36 av. J.-C. (Bellan, Christol, 1986, d'où AE, 1986, 470). En outre, les lettres gravées sur l'autel des *ministrei Laribus* paraissent proches de celles d'un célèbre monument arlésien : la réplique du bouclier de la Curie, réalisée en 26 av. J.-C. (AE, 1952, 165 ; voir *infra*). De même, un hommage rendu à un chevalier arlésien, dans les deux dernières décennies du 1^{er} s. av. J.-C., laisse observer une écriture assez semblable (fig. 5 et 6) (Christol, 1996, p. 307-312, d'où AE, 1996, 1008)²⁷. Toutefois, deux inscriptions de la région de Montpellier sont probablement antérieures à l'extension de la cité de Nîmes décidée par Auguste et sont donc datées du troisième quart du 1^{er} s. av. J.-C. Or il semble impossible de déceler dans leur paléographie des marqueurs d'antériorité par rapport à l'autel des *ministrei Laribus* (CIL, XII, 4189, de *Sextantio* ; CIL, I², 2281 = XII, 4180, de Murviel-lès-Montpellier). L'onomastique des esclaves n'apporte pas plus de certitude. Même si les maîtres des *ministrei* sont cités selon un usage ancien, il serait illusoire de penser que le basculement d'un type de nomenclature à un autre s'est fait en une fois, à un moment précis et datable à dix ans près. Ainsi, un dépouillement attentif permet de trouver des mentions de maîtres avec prénom postposé à l'époque augustéenne, comme à *Aquinum* en 13 av. J.-C. (AE, 1988, 257).

En fin de compte, je m'interdirais de trancher catégoriquement entre une datation de l'autel des *ministrei Laribus* à la fin de l'époque triumvirale et une autre au début de l'époque augustéenne. Les autres inscriptions, où apparaissent des *cognomina* et dont l'écriture semble *a priori* plus tardive, ont sans doute été gravées dans le cours de l'époque augustéenne, voire dans les premières décennies de l'ère chrétienne. Ces problèmes de chronologie ne sont pas anecdotiques. Les hésitations suscitées et l'ambivalence des indices récoltés commandent le commentaire d'un dossier placé à la croisée de deux séries. L'une relève des formes d'organisation des communautés marchandes du 1^{er} s. av. J.-C., l'autre de la place du culte des Lares dans l'encadrement des couches populaires conçu par le pouvoir augustéen.

26. Près de Genève, à Bardonnex, une plaque de grès porte le nom de P. Decius Troucetei Vepi f. Voltin. Esunertus et une date consulaire correspondant à l'année 8 (CIL, XII, 2623 ; ILN, V.3, *Vienne*, 868), mais le génitif *Troucetei* pourrait dériver de la latinisation d'un nom gaulois, sous la forme de *Trouceteius*, dont rien ne prouve qu'elle soit utilisée pour *Trouceteius*.

27. Il en va de même pour une inscription que M. Christol considère comme d'époque augustéenne : découvert en remploi à Trinquetaille (secteur de la Verrerie), le document doit être publié prochainement dans la revue *Chiron* (CAG, 13/5, p. 661 ; AE, 2008, 855).



Fig. 5 – Plaque de marbre (cliché : N. Tran, Université de Poitiers).



Fig. 6 – Fragment de bloc en calcaire (cliché : M.-P. Rothé, Musée départemental de l'Arles antique).

UNE « AGORA DES COMPÉTALIASTES » À ARLES ?

Le dossier des *ministri Laribus* d'Arles apparaît tout d'abord comme l'élément le plus tardif d'une série de documents révélant la diffusion en Occident de ce que les historiens qualifient parfois de collèges campano-déliens. Cette expression est pour le moins ambiguë. En premier lieu, les structures concernées rassemblaient des *ministri* et des *magistri*, mais ne sont sans doute pas assimilables à des « collèges », au sens d'associations volontaires²⁸. En second lieu, si ces *ministri* et *magistri* sont bien représentés dans l'épigraphie de Campanie, et si les prêtres désignés parmi les Italiens de Délos leur ressemblent beaucoup, leurs attestations ne s'y restreignent pas. Ainsi, les *ministri Laribus* d'Arles doivent être rapprochés non seulement des Compétaliastes de Délos, mais aussi d'esclaves et d'affranchis appartenant à des communautés marchandes installées en Espagne et en Gaule méridionale, à l'époque républicaine.

Au début du 1^{er} s. av. J.-C., les Compétaliastes formaient l'une des catégories de prêtres de la communauté italienne de Délos²⁹. Les Hermaïstes honoraient Hermès/Mercure, les Posédoniastes Poséidon/Neptune, les Apolloniastes Apollon. La version latine de leurs dédicaces les désigne comme des *magistri*. Chaque année, à la fin de décembre ou au début de janvier, les Compétaliastes célébraient publiquement les *Compitalia*, tandis que les *patresfamilias* les organisaient dans leur maison, à titre privé (Hasenohr, 2003). La fête publique était placée sous le patronage des *Lares Compitales*, les divinités des carrefours³⁰. La population servile jouait un rôle capital dans les sphères privée et publique (Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, IV, 14, 4). De fait, la plupart des Compétaliastes connus sont des esclaves, quelques-uns des affranchis, mais aucun n'est ingénu. Désignés chaque année, ils devaient sacrifier dans un sanctuaire public qui, à Délos, correspondait à une *tholos* entourée d'autels. Elle était située sur une place que les archéologues nomment « l'agora des Compétaliastes » par convention (Hasenohr, 2001 et 2002b). Les Compétaliastes devaient aussi y présider des jeux, les *ludi compitalicii*. Seule une minorité d'entre eux souhaitait et pouvait se permettre financièrement d'en faire plus. Ainsi, après avoir quitté leur charge, des Κομπεταλιασταί γενόμενοι ont donné des monuments, en particulier des statues de cultes : leur pécule leur permettait de se conduire en évergètes (Hasenohr, 1996, p. 137-141 et 2003, p. 211). À la lumière de ces éléments, les *ministrei Laribus* d'Arles et les Compétaliastes de Délos semblent partager plusieurs points communs³¹. Ils desservaient les mêmes divinités et étaient ancrés dans la population servile. En outre, le parallèle délien rend intelligible le décalage chrono-

logique perçu entre les différentes inscriptions d'Arles, en étayant l'hypothèse d'une désignation annuelle et donc régulière de *ministri*, donnant lieu à des pratiques évergétiques et commémoratives irrégulières.

À la charnière des 1^{er} s. et 1^{er} s. av. J.-C., plusieurs inscriptions d'Hispanie mettent en lumière des groupes de *magistri*, très semblables à ceux attestés à Délos, en Campanie et dans le Latium méridional (Díaz Ariño, 2004 ; Tran, à paraître a). Comme sur l'île d'Apollon, la diffusion de ces titres et fonctions hors d'Italie participe d'une expansion commerciale romaine, caractérisée par l'établissement de *negotiatores* et de leurs dépendants outre-mer. Ainsi, les *magistri* d'Hispanie étaient les représentants de petites communautés marchandes installées dans des ports maritimes ou fluviaux, ou à proximité immédiate. Trois inscriptions citant des *magistri* à *Carthago noua* et dans les environs doivent être mises en rapport avec le dynamisme de l'économie minière et des exportations de métaux vers l'Italie à l'époque républicaine. À deux exceptions près, dans la mesure où l'état des pierres permet de le déterminer, tous les personnages promus au rang de *magister* sont des affranchis ou des esclaves, dont la nomenclature est semblable à celle des *ministrei* arlésiens. La visibilité épigraphique de ces personnages résulte, au moins dans deux cas sur trois, de leur rôle dans la décoration de bâtiments communs. Les uns firent réaliser un pavement en *opus signinum*, à Mazarrón (Pallarès, 1997, p. 113-115 ; *ELRH*, C 52 ; *HEp.*, I, 487). D'autres firent élever trois piliers munis de leurs bases (*CIL*, II, 3434 ; I², 2271 ; *ELRH*, C 10). Aujourd'hui perdu, le troisième document signale, par la forme verbale *coira<r>unt*, une réalisation indéterminée (*CIL*, II, 3433 ; I², 2270 ; *ELRH*, C 50).

À la Cabañeta, une localité portuaire des rives de l'Èbre, à une quinzaine de kilomètres en aval de Saragosse, de semblables *magistreis* firent décorer un petit sanctuaire d'un autel, d'une *cella* et d'un pavement portant leurs noms (Ferreruela Gonzalvo *et al.*, 2003, d'où *AE*, 2003, 970 ; *ELRH*, 05). La pièce fut réservée à la fin du 1^{er} s. av. J.-C. dans un édifice qui semble avoir servi d'entrepôt à des *negotiatores* venus d'Italie centro-méridionale. Enfin, au moins une autre pierre, remployée dans un mur de la cathédrale de Tarragone, semble appartenir au même dossier (*CIL*, II, 4309 ; I², 3452 ; *RIT*, 5 ; *ELRH*, C 62). À la 1^{re} ligne, figurent les lettres EPHE, sans doute le début d'un *cognomen* grec, suivies d'une trace de lettres pouvant appartenir à un L. Un *l(ibertus)* nommé Ephesius pourrait avoir été cité. À la 2^e ligne, subsistent un S et les lettres MAG, qui pourraient être l'abréviation de *mag(istri)*. Le P ouvert et le M oblique relèvent d'une paléographie d'époque républicaine.

En quittant l'Hispanie, le parallèle le plus proche de l'autel des *ministrei Laribus* d'Arles correspond à une dédicace de Vieille-Toulouse, rédigée en 47 av. J.-C. (*CIL*, I², 779 et XII, 5388 ; Labrousse, 1968, p. 104-105 et p. 210-211 ; note de R. Sablayrolles dans *Palladia Tolosa*, Collectif, 1988, p. 14-15). L'*emporion* surplombant la rive droite de la Garonne était alors florissant, car il constituait un jalon majeur de l'axe Narbonne-Bordeaux, par lequel de grandes quantités de vins d'Italie et de Catalogne étaient acheminées vers l'intérieur gaulois. La route du Seuil du Lauragais rejoignait la Garonne en ce point. Des *negotiatores* romains y étaient actifs, comme en témoigne notamment la découverte d'une tessère nummulaire (*CIL*, XII, 5695, 2). De tels personnages ou leurs esclaves apparaissent sur la pierre trouvée en 1879 (fig. 7).

28. Nous nous rangeons aux arguments de Hasenohr, 2002a (suivant Kornemann, 1891 ; Schulten, 1892 ; Ferguson, 1911 ; Boak, 1916), pour qui les *magistri* de Délos étaient les représentants de toute la communauté de Délos et non de petites associations autonomes, comme l'entend une tradition de recherche opposée (Flambard, 1982, suivant Hatzfeld, 1912 et 1919 ; Rauh, 1993 ; Mavrojannis, 1995).

29. Sur la datation des textes des Compétaliastes, voir Hasenohr, 1996, p. 147, à propos de *ID*, 1760-1764, gravées entre 100/99 et 93.

30. Les textes déliens parlent de θεοί, mais les *Lares* sculptés sur un autel qui leur est dédié (*ID*, 1745) ne laissent aucun doute sur leur identité réelle.

31. Flambard, 1981, p. 160 et 1983, p. 78-79, rapproche les *ministri Laribus* capouans (*CIL*, I², 681) des Compétaliastes déliens.



Fig. 7 – Plaque fragmentaire en calcaire
(cliché : J.-Fr. Peiré, Musée Saint-Raymond de Toulouse).

[---]FVFIO COS
 [---]EDEM • BASIM • SOLARI
 [---]VND • COIR
 [---]VS • CIR RAT • DIAL LVS • ATTI • P • S
 [---]S SVRVS • HILAR • FLAVI • M • S • L • C •
 [---]IOR • L • L • S • L • C • PHILODAM VOLVSI • C • S •
 [---]NVS TREBI • L • S • PHI[.]DAR • CVRIATI • AP • S •

[P(ublio) Vatinio, Q(uito)] Fufio, co(n)s(ulibus),
 [--- a]edem basim, solari-
 [um --- faci]und(um) coir(auerunt),
 [---]us Cirrat(us), // Diallus Atti P(ubli) s(eruus),
 [---]s Surus, // Hilar(us) Flavi M(arci) s(eruus), l(eiber) c(oerauit),
 [---]ior(um) LL(uciorum) s(eruus), l(eiber) c(oerauit),
 // Philodam(us) Volusi C(ai) s(eruus),
 [---]nus Trebi L(uci) s(eruus), // Phi[n]dar(us) Curiati Ap(pi) s(eruus).

Après la date consulaire, le texte fait allusion à la construction d'un temple, d'une base de statue et d'une terrasse exposée au soleil. Dans la partie inférieure du texte, douze individus en charge de ces travaux devaient être répartis sur trois colonnes. Seule la troisième est intégralement conservée. Elle cite quatre esclaves (Diallus, Hilarus, Philodamus et Phindarus) en usant de séquences onomastiques identiques à celles de l'autel des *ministrei Laribus* d'Arles³². La seconde colonne se termine par la mention de deux esclaves (un *seruus communis* et le serviteur d'un L. Trebius), tandis qu'aux deux lignes supérieures, les S finaux de deux *nomina* puis les *cognomina* Cirratus et Surus sont décelables. Ils appartenaient probablement à deux affranchis³³. Au-dessus de la première colonne, assez de place était disponible pour indiquer le titre de tous ces personnages : on peut les imaginer sous les traits de *magistri* ou de *ministri*, en s'appuyant sur le parallèle arlésien. Enfin, une abréviation

32. Même si Phindarus est un nom rare, la restitution de *Phi[n]darus* est la plus probable : O. Hirschfeld (*CIL*, XII, p. 898) l'adopte en faisant remarquer, dans l'index des particularités orthographiques, qu'il existe d'autres exemples d'ajouts du H au P, tel *Phyrenaeus* à Narbonne, aussi à haute époque (*CIL*, XII, 4673 ; Pirson, 1901, p. 80-81). Un affranchi d'Aquilée a ce nom pour *cognomen* (*CIL*, V, 8485).

33. Le *cognomen* grec Surus était fréquent parmi les esclaves et les affranchis. Bien que latin, Cirratus n'était pas rare dans la population servile (Kajanto, 1965, p. 223, à propos de *CIL*, III, 3857 ; V, 404 ; VI, 22128 ; XII, 4724 ; *Inscr. Aq.*, 1075).

mystérieuse de prime abord est gravée aux 5^e et 6^e lignes. Une dédicace à *Mens Bona* réalisée par des esclaves de Cora permet de la développer, car l'expression « *liber coerauit* » y est écrite en toutes lettres, à trois reprises (*CIL*, I², 1510 ; X, 6510 ; Fabre, 1981, p. 85-87 ; Witzmann, 2003, p. 309). Elle signifie probablement qu'à Vieille-Toulouse, Hilarus et le *seruus communis* anonyme ont assumé une fonction limitée dans le temps, en qualité d'esclaves. Ils auraient ensuite pris part à une évergésie, après leur affranchissement, c'est-à-dire après leur charge : comme les Compétaliastes le faisaient.

L'autel des *ministrei Laribus* fait écho au dossier d'époque républicaine, constitué par les Compétaliastes déliens, d'une part, et les *magistri* de condition servile attestés dans les provinces occidentales de l'Empire, d'autre part³⁴. Toutefois, cet écho est lointain. Le monument arlésien le plus précoce ne peut être daté qu'à une vingtaine d'années près, entre 40 et 20 av. J.-C. environ. Cela suffit à souligner la nette antériorité des listes des Compétaliastes déliens et des *magistri* ibériques. En Hispanie, les sources disponibles semblent se tarir au tournant des premier et deuxième tiers du 1^{er} s. av. J.-C. La Gaule méridionale apparaît donc comme un conservatoire de structures traditionnelles appartenant à un passé au moins en partie révolu. Pour comprendre les listes d'esclaves de Trinquette, il faut donc examiner la société qui les a produites, au moment où elle les a produites. Or, si l'autel des *ministrei Laribus* est peut-être antérieur au Principat, ce qui n'est pas sûr, les autres monuments semblent postérieurs et probablement d'époque augustéenne.

UN SANCTUAIRE DE QUARTIER DÉDIÉ AUX LARES AUGUSTI ?

À partir de 12 av. J.-C., les Lares honorés dans les quartiers (*uici*) de Rome commencèrent à être appelés *Lares Augusti* et à être associés, dans les sanctuaires de carrefours (*compita*), au Génie du Prince (Fraschetti, 1994, p. 272 ; Gradel, 2002, p. 116-128). En 7 av. J.-C., à l'occasion de la réorganisation globale du *spatium Urbis*, ce système s'étendit « de manière capillaire » à tous les *uici* de la capitale. Comme souvent, le pouvoir augustéen s'appuya sur des structures traditionnelles et sur une restauration accomplie à son avantage pour asseoir sa légitimité. Les fauteurs de troubles qui avaient précipité la République dans sa chute avaient fait des *Compitalia* des moments de subversion, au point que la célébration des jeux compitalices fut suspendue pendant plusieurs décennies. Une fois la paix civile et la concorde rétablies, Auguste put se servir du maillage de sanctuaires des Lares pour associer les couches populaires de la Ville, en particulier les affranchis et les esclaves, à la célébration du nouveau régime et

34. Au-delà de la documentation provinciale, les ministres des Lares de Trinquette font penser aux desservants des *Compitalia* attestés en Italie. À Pompéi, en particulier, une liste fragmentaire semble-t-il pré-augustéenne s'achevait par la mention de trois esclaves (*CIL*, I², 2984a, analysée par Van Andringa, 2000, p. 74). Découverte dans une ruelle débouchant sur la rue de l'Abondance, elle concerne un *uicus* et un *compitum* du district des *Vrbul(anenses)*. De même, dans deux petits sanctuaires de carrefour étudiés par W. Van Andringa (2000, p. 54-55, n° 14 ; p. 59, n° 18 et p. 78), des *tabellae* peintes mentionnent des esclaves à qui la présidence des cérémonies a été confiée.

de sa personne. Son implication dans les mesures adoptées fut totale, en raison de la nature même des divinités concernées. Les *Lares Augusti* étaient par définition les divinités protectrices de sa *domus* et lui seul pouvait confier à d'autres le soin de les vénérer. Ainsi s'explique que le décor de plusieurs autels le représente en train d'offrir des statuettes de Lares (Fraschetti, 1994, p. 276). Le nouveau culte était éminemment familial et, comme les honneurs rendus au *Genius Augusti*, il assimilait le prince au *paterfamilias* de tous les Romains. Il fut vite transposé en milieu provincial³⁵.

La datation augustéenne d'au moins trois listes arlésiennes sur quatre incite à s'interroger sur les relations entre le sanctuaire de Trinquette et la politique contemporaine de diffusion des *Lares Augusti*. Pour ce faire, il faut examiner un dernier bloc découvert dans la même zone de la cour à portique, mais dépourvu de lettres inscrites³⁶ (fig. 8). Malgré l'absence de texte, il permet de mieux saisir l'identité des *ministri Laribus*. Une couronne civique pourvue de belles lemnisques orne en effet sa face principale. Or ce motif était très courant sur les autels de Rome dédiés aux *Lares Augusti* (Hano, 1978, p. 2369). Cette association était des plus logiques, compte tenu de la place de la couronne de chêne dans la construction de l'image d'Auguste, sauveur des citoyens et de la patrie (*Res gestae diui Augusti*, XXXIV, 2). Sa représentation tend à indiquer que les Lares vénérés à Trinquette étaient, ou sont devenus à un moment de l'histoire des *ministri*, les divinités protectrices de la Maison d'Auguste. Cependant, la couronne civique n'est pas le seul ornement du bloc : une amphore sculptée apparaît sur les deux faces latérales. La mutilation de la pierre empêche de déterminer s'il s'agissait d'une Dressel 1B ou d'une Dressel 2/4, mais les deux possibilités renvoient à des phases assez précoces de l'essor portuaire d'Arles (Tchernia, 1986, p. 126-127). Surtout, ce décor tend à souligner que les *ministri Laribus*, en dehors de leur activité religieuse solennelle, étaient impliqués, au quotidien, dans les activités portuaires. Certains d'entre eux au moins, la plupart d'entre eux probablement, devaient travailler à Trinquette. Les esclaves promus au rang de prêtres des Lares étaient les représentants d'un quartier portuaire, de ses habitants et de ses travailleurs, d'une communauté qui pouvait prendre une amphore pour emblème. Le bloc tend donc à montrer l'absence de contradiction à inscrire le dossier des *ministri Laribus* à la croisée de deux phénomènes, à tenter de le comprendre à la fois comme une réminiscence de l'organisation de communautés marchandes italiennes d'outre-mer et comme l'une des manifestations du profond attachement des Arlésiens à la personne d'Auguste.

35. P. Gros (1987, p. 349-350) donne l'exemple de Thasos : à l'autel des *Caesares*, sur l'agora, sont associées des dédicaces mentionnant des ἥρωες identifiés aux *Lares Augusti*. En Égypte, un hommage fut rendu à Germanicus, en 19, par des *magistri Larum Augustorum* d'Alexandrie : *CIL*, III, 12047 ; Kayser, 1994, n° 5, p. 26-30. En Narbonnaise sont connues sept dédicaces aux *Lares Augusti* : elles proviennent de Nîmes (*CIL*, XII, 3074 ; 3075 ; 3076 ; 3077 ; *ILGN* 407), mais aussi d'Aramon (*CIL*, XII, 2807) et de Narbonne (*CIL*, XII, 4319).

36. *CAG*, 13/5, p. 631, n° 19, fig. 927 (avec la photographie de la face latérale droite uniquement), à la suite du rapport de fouille de J.-M. Rouquette, décrit la pierre en ces termes : « Bloc "en pierre froide" mutilé en épaisseur, à sa base et à son couronnement (largeur : 52 cm ; hauteur : 51 cm ; épaisseur : 26 cm). Ce bloc, "décoré d'une couronne civique très légèrement gravée" sur sa seule grande face conservée, est également orné sur ses "deux faces latérales" d'une grande amphore du type Dressel 1B ou Dressel 2/4, "à la cernure profondément accusée". » Le monument se trouve dans les réserves du musée départemental de l'Arles antique.

La ville d'Arles a été modelée par le pouvoir augustéen (Gros, 1987, p. 340). Le centre monumental de la colonie (son *forum* et son théâtre, en particulier) a été façonné de manière à le glorifier. Le plus célèbre des monuments épigraphiques d'Arles, la réplique en marbre du bouclier d'or de la Curie



a



b



c

Fig. 8 – a, bloc orné d'une couronne civique sur la face principale ; b, c, blocs ornés d'amphores sur les faces latérales (clichés : D. Djaoui, Musée départemental de l'Arles antique).

offert à Auguste en 27 av. J.-C., en témoigne de manière très spectaculaire. Il porte la date de 26 av. J.-C., qui suggère que la colonie le reçut d'Auguste lui-même, alors en route vers l'Hispanie. Les traces observées par ses inventeurs indiquent que cet *insigne imperii* était exhibé au bout d'une hampe et plaqué contre un mur. L'ensemble du *forum* dut être organisé autour du monument qui l'abritait, ce qui souligne à quel point le don du bouclier fut un point de départ décisif. Quelle était la nature de cet édifice ? Voici l'analyse de P. Gros :

« Les liens de cet emblème du retour à la paix civile avec les thèmes de la Victoire et de l'Abondance le désignent comme l'attribut obligé d'un autel du *Genius Augusti*. Les travaux de T. Hölscher et de A. Alföldi ont montré que les représentations du *clipeus* et de la *uictoria* sont toujours en liaison, dans les municipes et les colonies d'Italie, avec ce culte précoce de la personne de l'Empereur, qui s'avère du reste inséparable, dès l'origine, de celui des *lares publici*. » (Gros, 1987, p. 347).

Cette vraisemblable présence des Lares au cœur du *forum*, associés à l'expression religieuse du loyalisme à l'égard d'Auguste, ne peut que retenir notre attention. Elle incite à considérer le sanctuaire de Trinquetaille dans un paysage monumental plus large. Imaginer que se trouvait en rive droite du Rhône le pendan de l'autel du Génie du *forum* serait exagéré. La comparaison serait déséquilibrée, même si la localisation du sanctuaire au cœur du quartier portuaire et à proximité de l'accès à la rive gauche du fleuve était assez remarquable pour retenir l'attention des autorités³⁷. Surtout, par sa modestie, son insertion dans un quartier périphérique et l'ancrage de ses desservants dans la population servile, le *sacellum* des *ministri Laribus* devait ressembler aux centres religieux des *uici* de la Ville et donc contribuer à faire d'Arles une petite Rome augustéenne. Fut-il créé pour cela ? Tout dépend de la datation précise de l'autel des *ministrei Laribus*, dont nous avons vu qu'elle était difficile à établir. Malgré tout, la critique interne du document oriente vers une datation avant 7 av. J.-C., tandis qu'une critique externe incite à penser que l'autel est antérieur à une liste de 11 av. J.-C. Je suis donc enclin à penser qu'à Trinquetaille comme à Rome, des *Lares Compitales* ont cédé la place aux *Lares Augusti*. En tout cas, dans les deux villes et pour certains esclaves, le culte de ces divinités était un vecteur d'intégration civique et de visibilité épigraphique. Dans le cas arlésien, cela ne dura qu'un temps.

DES MODALITÉS ÉPHÉMÈRES D'INTÉGRATION CIVIQUE DES ESCLAVES ?

Au vu de l'abondance de l'épigraphie arlésienne, les attestations d'esclaves promus aux fonctions de ministres des Lares paraissent très limitées, à la fois dans l'espace et dans le temps. Les nécropoles d'Arles n'ont livré aucune épitaphe signalant un de ces ministres. La cour à portique de Trinquetaille est restée en l'état entre la fin du I^{er} s. et le III^e s., et des traces aussi bien archéologiques qu'épigraphiques y révèlent une continuité des

activités cultuelles, mais cette fois dans le secteur méridional du site³⁸. Bien sûr, les inscriptions conservées ne rassemblent qu'une petite partie des pierres gravées dans l'Antiquité, ce qui fragilise tout argument *a silentio*. Toutefois, en portant un plus large regard sur les sources disponibles, l'impression se dégage que deux moments s'opposent dans les modes de promotion accessibles à la population servile. D'une part, l'époque des ministres des Lares recrutés parmi les esclaves appartient sans doute à l'histoire des débuts de la colonie, de son premier siècle en tout cas. D'autre part, autant que les sources disponibles l'indiquent, les *seuiri Augustales* d'Arles semblent appartenir à une époque plus tardive. La plupart apparaissent sur des monuments funéraires dédiés aux dieux Mânes, attribuables au II^e s. ou au début du III^e s.³⁹ Seules deux épitaphes de sévirs semblent appartenir à une période avancée du I^{er} s. L'une signalait le mausolée construit à Arles par l'affranchi C. Fabius Hermes (*CIL*, XII, 694). L'autre provient de Carthagène où elle indiquait la tombe de L. Subrius La[---] (*AE*, 1975, 523, sans doute d'époque flavienne). Au-delà de l'épigraphie funéraire, le sévir Q. Cornelius Zosimus, affranchi de Marcellus, reçut l'hommage d'habitants des confins du territoire arlésien, les *pagani pagi Lucreti*, au milieu du II^e s. (*CIL*, XII, 594 ; *AE*, 2006, 783). Le notable C. Iunius Priscus fit réaliser des travaux dans l'amphithéâtre du chef-lieu : un édifice construit à la fin du I^{er} s. À cette occasion, il offrit des sportules dont bénéficièrent les *seuiri Augustales* (*CIL*, XII, 697 ; *EAOR*, V, 7). Comme ailleurs dans l'Empire, ces personnages admis dans l'anti-chambre de l'élite municipale étaient enracinés dans le milieu des affranchis. Les treize sévirs connus portent les *tria nomina* des citoyens romains. Neuf d'entre eux portent un *cognomen* grec, trois seulement un *cognomen* latin⁴⁰.

Deux informations fondamentales manquent pour fonder une réflexion solide : la date à laquelle les derniers ministres des Lares ont été désignés et la date à laquelle les premiers *seuiri Augustales* ont eu cet honneur. Sans elles, il faut s'en tenir au constat qui vient d'être établi (celui d'un décalage chronologique entre les deux dossiers) sans se risquer à imaginer des articulations logiques trop incertaines. En l'état de la documentation, rien ne prouve que les *seuiri Augustales* se soient substitués aux *ministri Laribus*. Tout juste peut-on souligner que, replacées dans le contexte plus large de l'épigraphie de la population servile, les listes de Trinquetaille livrent un éclairage très ponctuel sur l'intégration sociale et civique des esclaves. D'une certaine manière, elles constituent l'exception confirmant la règle d'une très faible visibilité des esclaves. Pour les comprendre, il faut donc saisir les singularités du contexte dont

38. Voir *CAG*, 13/5, p. 627-628, à propos de lots de lampes interprétés comme des dépôts d'offrandes, et p. 630-631 à propos d'autels dont l'un (p. 630, n° 3) porte une inscription votive : *Saturninus / uotu(m) l(ibens) m(erito)*. L'ensemble provient de la partie méridionale de la cour.

39. *CIL*, XII, 705 n'est pas dédiée aux dieux Mânes, mais le superlatif *pientissimus* incite à en placer tout de même la rédaction au II^e s.

40. Voir Tran, à paraître b. Sévirs au *cognomen* grec : Aebutius Agatho (*CIL*, XII, 1005, de *Glanum*), Q. Cornelius Zosimus (*CIL*, XII, 594), Q. Fabius Hermes (*CIL*, XII, 694), L. Pacullius Ephoebicus (*CIL*, XII, 699), G. Paquius Pardalas (*CIL*, XII, 700), P. Publicius Eutyclus (*CIL*, XII, 702), M. Silenius Symphorus (*ILTG*, 241, de Lyon). Sévirs au *cognomen* latin : Sex. Alfius Vitalis Florens (*CIL*, XII, 689), C. Iulius Fortunatus (*CIL*, XII, 709), P. Sextius Florus (*CIL*, XII, 705). L'origine du *cognomen* de L. Subrius La[---] est indéterminée (*AE*, 1975, 523, de *Carthago noua*).

37. Sur le choix des emplacements où installer les Lares Augustes effectué par les cités, à un *compitum* majeur notamment, voir Van Andringa, 2000, p. 78-79 et p. 85, n. 109.

elles sont issues. Sur le plan chronologique, elles sont le produit d'une époque où l'imitation de la ville de Rome, de ses *uici*, puis des cultes voulus par le pouvoir augustéen a sans doute favorisé l'accès des esclaves à de modestes fonctions civiques. Sur le plan géographique et économique, elles sont le produit d'un petit quartier portuaire, dont l'identité, comme celle des com-

munités marchandes installées hors d'Italie à l'époque républicaine, devait sans doute beaucoup aux esclaves et aux affranchis qui y travaillaient. Certains d'entre eux seulement (une élite) devaient exercer une profession susceptible de fournir le pécule nécessaire à la commémoration d'une charge de ministre des Lares, par la dédicace de monuments épigraphiques.

ANNEXE I

LES ESCLAVES D'ARLES (MINISTRES DES LARES EXCLUS)

1. Épitaphe d'Amazonius

Autel en calcaire couronné par deux *puluini* et un *focus*, signalé pour la première fois en 1875 et provenant peut-être des Alyscamps : *CIL*, XII, 752 (*CAG*, 13/5, p. 578, n° 45).

D(is) M(anibus), // Amazoni, serui, / iuuenis optimi, / Fortunata, liberta, / et Asterge et Faus/tinus Dionysius / et Oclatius For/tunatus TO/[---]M cura / ---.

2. Épitaphe d'Apronianus

Tablette de marbre découverte en 1847 ou 1850 dans le secteur des Alyscamps (à l'emplacement du Nouveau Cimetière) : *CIL*, XII, 717 ; France, 2001, p. 24-27, n° 1 (*CAG*, 13/5, p. 510, n° 10, fig. 10).

D(is) M(anibus), / Apronian/o, Auggg(ustorum) nnn(ostorum) / uernae, uilico / XL Gal(liarum), co/niugi pient/issimo, Baeb/ia Politice.

3. Épitaphe d'Asiaticus

Stèle de calcaire à sommet cintré, découverte en 1783 dans le secteur des Alyscamps (à proximité de l'ancienne glacière). L'inscription est gravée dans la partie supérieure d'un cadre mouluré : *CIL*, XII, 759 (*CAG*, 13/5, p. 510, n° 6, fig. 669).

Asiatici / Confuleiorum, / o(ssa) h(ic) s(ita) s(unt).

4. Épitaphe de Cemellus

Stèle en calcaire à sommet cintré, signalée pour la première fois en 1875 et provenant probablement des Alyscamps : *CIL*, XII, 779 (*CAG*, 13/5, p. 578-579, n° 48).

Cemello, / Ti(beri) Claudi Poci, / Eutyclus, conseruos, bene / merenti posuit.

5*. Épitaphe de Censorinus

Partie supérieure d'une stèle en calcaire à sommet cintré et flanqué d'acrotères, découverte en 1854 et provenant peut-être des Alyscamps : *CIL*, XII, 780 (*CAG*, 13/5, p. 579, n° 49, fig. 817). Les lettres +ONI ont été interprétées comme la partie subsistante de *[--- pat]roni eius*, ce dont on ne peut être sûr, mais rendrait difficile l'identification de Censorinus à un esclave.

Manib(us) / Censorini, ann(or)um XLIX, / optume merit/ [---]+oni eius FV / ---.

6. Épitaphe dédiée par Decumanus

Stèle en pierre froide à sommet cintré, signalée pour la première fois dans les années 1860 dans le secteur des Alyscamps : *CIL*, XII, 724 ; France 2001, p. 27-28, n° 2, dont nous suivons la restitution de *[ser(uus)]* (*CAG*, 13/5, p. 571, n° 33).

Decumanus, / socior(um) XL / [ser(uus), Pr]imae, Vercilli f(iliae), / [co]ntubern(ali) piae.

7. Épitaphe de Dionysius

Stèle en calcaire à sommet cintré et flanqué d'acrotères, découverte en 1875 lors des fouilles de la gare maritime de Trinquetaille : *CIL*, XII, 725 (*CAG*, 13/5, p. 678, n° 7, fig. 1029) ; Rémy, 2010, p. 122, n° 26.

D(is) M(anibus) / Dionysi, / medici, / Iul(ius) Hermes / alumno.

8. Épitaphe d'Hermias

Autel de calcaire avec socle et couronnement moulurés. Découvert en 2001 dans le Rhône, du côté de Trinquetaille. Sous l'inscription, représentation d'un bateau, d'un fil à plomb en A et d'une *ascia*. M. Heijmans, 2003 (d'où *AE*, 2003, 1079 ; *CAG*, 13/5, p. 707-708, § 363*, fig. 1104 ; Christol, 2010b, p. 413-414).

D(is) M(anibus) / Ermie / partiari / college / posuerunt.

9. Épitaphe de Mysticus

Sarcophage (?) signalé au *xvi*^e s., puis au *xviii*^e s. dans le secteur des Alyscamps : *CIL*, XII, 824 (*CAG*, 13/5, p. 567-568, n° 9). La pierre est perdue. Le formulaire *h(ic) s(itus) e(st)*, utilisé à date haute, est en contradiction avec la forme du monument indiquée par les manuscrits de l'Époque moderne, ce qui incite à la prudence.

Iulia Iusta, / Mystico, ser(uo) / annor(um) XX ; / h(ic) s(itus) e(st).

10. Épitaphe de Nicias

Stèle à sommet cintré, trouvée en 1900 au sud-ouest du croisement de la route de Trinquetaille, à Fourques, et du pont de chemin de fer, ensuite encastrée dans un mur du mas de Do. (*CAG*, 13/5, p. 667, § 314*).

*D(is) M(anibus) / Niciae, / M(arcus) Iulius / Natalis,
/ seruo me/rentissimo.*

11. Épitaphe de Peregrinus

Stèle à sommet cintré, découverte en 1854 dans le secteur des Alyscamps (à l'emplacement du Nouveau Cimetière) : *CIL*, XII, 856 (*CAG*, 13/5, p. 510-511, n° 11).

*Peregrino, / Antistiae Piae / dispensatori, / Antistia Piae
liberta / Cypare, contubern(ali) / pientissimo.*

12*. Épitaphe de Philina

« Cippe » (?), signalé pour la première fois en 1765 et perdu depuis, trouvé dans le quartier de Trinquetaille (dans le secteur de la Pointe) : *CIL*, XII, 858 (*CAG*, 13/5, p. 618, n° 44). Le nom grec unique porté par la défunte permet d'envisager qu'il s'agisse d'une esclave, mais l'on ne peut exclure que son gentilice (Aurelia) ait été omis.

D(is) M(anibus) / Philinae, / Aurelius / Philetus, / patri / piissimae.

13. Épitaphe de Primigenius

Stèle en calcaire à sommet cintré, découverte en 1856 dans le secteur des Alyscamps (à l'emplacement du Nouveau Cimetière) : *CIL*, XII, 737 (*CAG*, 13/5, p. 512, n° 19).

Dis / Manibus / Primigeni, / scaenici ex / factione Eudoxi.

14. Épitaphe de Soteris

Stèle en grès à sommet cintré et flanqué d'acrotères, découverte en 1872 dans le secteur de Saint-Pierre-de-Mouleyrès : *CIL*, XII, 881 (*CAG*, 13/5, p. 513, n° 30, fig. 679).

*D(is) M(anibus) / Soteridis, / annor(um) XVII, / Dapnus
(sic), con[tubernali], / ti[tulum] posuit.*

15. Épitaphe de Vitalis

Stèle en calcaire à sommet cintré, signalée pour la première fois en 1855 et provenant du secteur des Alyscamps (à l'emplacement du Nouveau Cimetière) : *CIL*, XII, 912 (*CLE*, 78 ; *CAG*, 13/5, p. 511, n° 17).

*Vitalis, M(arci) / Verati Clari, / ann(or)um V, hic s(itus) est.
/ Inspexi lucem, / subito quae er/epta est mihi : / ita neque dom/ino
liquit e me / gaudia percipe/re, nec me sci/re quid natus / forem.*

16. Hermès dédié par Urbinus

Hermès (terme-gaine d'après Benoit, 1936, p. 139) signalé pour la première fois au xvii^e s., perdu depuis, de provenance indéterminée : *CIL*, XII, 658 (*CAG*, 13/5, p. 775, n° 32).

G(enio) T(iti) n(o)stri, / Vrbinus, / ser(u)us.

17. Épitaphe dédiée par Zosimus

Stèle en calcaire à sommet cintré, signalée pour la première fois en 1875, provenant peut-être des Alyscamps : *CIL*, XII, 914 (*CAG*, 13/5, p. 580, n° 63).

Zosimus / patri pie/ntissi/mae.

ANNEXE II

LES AUTRES FRAGMENTS ÉPIGRAPHIQUES DE LA COUR À PORTIQUE

1. Deux fragments jointifs de plaque en marbre gris bleuté, découverts en 1965 à l'ouest de la colonnade est (fig. 9). Dimensions : hauteur : 20 cm ; largeur : 18 cm ; épaisseur : 2,5 cm. Hauteur des lettres : 2,5 cm (*CAG*, 13/5, p. 631, n° 8a). *Vidi.*

[---]+LSI • +[---]
[---]RVM•RVF+[---]
[---]• ET • T • S[---]

Parmi les fragments présentés, ce document est le plus susceptible d'être en rapport avec les ministres des Lares de Trinquetaille. L'absence d'éléments probants incontestables nous a néanmoins conduit à ne pas l'insérer dans le corps de la démonstration. La 3^e ligne fait penser aux nomenclatures des *serui communes* : le T est vraisemblablement l'initiale du prénom Titus, sans doute suivie de *s[er(u)s]*. À la 1^{re} ligne, pourrait figurer un gentilice (Celsius, par exemple) décliné



Fig. 9 – Fragment de plaque de marbre
(cliché : A. Chéné, Centre Camille-Jullian, CNRS).



Fig. 10 – Fragment de calcaire
(cliché : A. Chéné, Centre Camille-Jullian, CNRS).

au génitif ; l'infime trace de lettre initiale a pu appartenir à un E ; la trace finale correspond à la partie inférieure gauche d'une lettre courbe (C, G, O ou Q) : on croit discerner un C au toucher. À la 2^e ligne, RVM peut constituer la fin d'un gentilice au génitif pluriel. Dans ce cas, le mot suivant pourrait être un *cognomen* : les deux traces finales correspondent à des départs de haste, la barre médiane d'un F est perceptible au toucher. On est tenté de restituer [---io]rum Ru[fi et ---], mais l'on peut douter que le lapicide ait eu la place de graver deux *cognomina* à la suite sur une même ligne et l'on ne comprend pas pourquoi il aurait procédé différemment à la ligne suivante, en mentionnant des prénoms.

2. Fragment en pierre dure, découvert en 1965 à l'ouest de la colonnade est (fig. 10). Dimensions : hauteur : 24 cm ; largeur : 15 cm ; épaisseur : 9 cm (CAG, 13/5, p. 631, n° 8c).

SEX • C[---]
M • VIR[---]
T • TVLLI[---]
II[---]
5 L • CAREIVS • [---]
LEP[---]
[---]AEM[---]
[---]+OMI'TI'[---]

Le texte énumère au nominatif (voir ligne 5) des individus portant les *tria nomina*. À la 4^e ligne, dont la mise en page centrée est remarquable, les deux hastes sont surmontées d'un tilde, ce qui révèle une indication numérale. La mention de *Iuiri* semble peu probable au regard du nombre de personnages cités au-dessus et en dessous. À titre de pure conjecture, on pourrait donc envisager la mention de *IIIIuiri*.



a



b

Fig. 11 – Deux fragments de marbre blanc
(cliché : A. Chéné, Centre Camille-Jullian, CNRS).

3. Deux fragments de marbre blanc susceptibles d'appartenir au même bloc, découverts en 1966 dans la galerie est, au-dessus de la couche de cendres (fig. 11). Dimensions : a) hauteur : 13 cm ; largeur : 17 cm ; épaisseur : 1,4 cm ; b) hauteur : 13 cm ; largeur : 9 cm ; épaisseur : 1,4 cm. Hauteur des lettres : 3,2 cm (CAG, 13/5, p. 631, n° 9). *Vidi*.

a) [---]+ERN'AE'[---]
[---] MON [---]
[---]+'AE'CVS[---]

b) [---]+OR[---]
[---]ON+[---]
[---]VS[---]

La haste de la ligne 1 du premier fragment correspond très probablement à un T. [---]ternae pourrait correspondre au génitif de *Paterna* (ce qui n'est pas anodin dans la *Colonia Iulia Paterna Arelate*). À la 2^e ligne, aucune trace de lettre n'est perceptible de part et d'autre de MON. À la 3^e, la première trace



Fig. 12 – Fragment de calcaire
(cliché : A. Chéné, Centre Camille-Jullian, CNRS).

correspond à une boucle qui a pu appartenir à un P ou à un R : on peut sans doute penser au *cognomen* [---G]raecus. Sur le second fragment, les premières lettres ont sans doute appartenu à un génitif pluriel en *-iorum*. À la 2^e ligne, la trace finale correspond au début d'une courbe surplombant la moitié gauche du N : elle appartenait probablement à un Y, si bien que l'on peut estimer possible la présence du nom [Di]ony[sius], fréquent dans les milieux serviles. À la dernière ligne, devait figurer un nominatif en *-us*.

4. Fragment de pierre froide, découvert en 1964, au nord de la cour à portique, dans le comblement du puits (fig. 12). Dimensions : hauteur : 18,5 cm ; largeur : 10 cm ; épaisseur : 15 cm. Hauteur des lettres : l. 1 : 3 cm ; l. 2 : 4,5 cm ; l. 3 : 4 cm (CAG, 13/5, p. 630, n° 4). *Vidi*.

[---]RO[---]
[---]VI+[---]
[---]TI•NA[---]

C'est sur ce fragment que F. Benoit fondait l'hypothèse d'une occupation de la cour à portique par les naviculaires marins d'Arles, mais les restitutions du nom de [M(arcus) F]ro[n]tonius Euporus] et des [na]ui[cularii] ne peuvent emporter l'adhésion (Benoit, 1964, p. 161). À la 2^e ligne, la trace finale (un empattement et un court départ de haste) ne peut correspondre au fragment d'un C. À la 3^e ligne, le T est



Fig. 13 – Fragment de marbre blanc
(cliché : A. Chéné, Centre Camille-Jullian, CNRS).

surplombant ; il n'est pas impossible que la fin d'un gentilice décliné au génitif précède les deux premières lettres d'un *cognomen*.

5. Fragment de marbre blanc, découvert en 1964 près de l'angle sud-ouest de la cour à portique (fig. 13). Dimensions : hauteur : 12,5 cm ; largeur : 10 cm ; épaisseur : 1,5 cm. Hauteur des lettres : 2,5 cm (CAG, 13/5, p. 631, n° 11). *Vidi*.

[---]SEA[---]
[---]SCI[---]
[---]V+[---]

Le sens de ces lettres demeure très énigmatique. À titre de pure conjecture, on peut remarquer que les lettres de la 1^{re} ligne sont compatibles avec la mention de quelques noms, parmi lesquels le *cognomen* Thrasea est le moins rare. De même, il n'est pas impossible que les lettres de la 2^e ligne aient appartenu au nom Lascivus.

6. Fragment de plaque de pierre froide, découvert en 1967 dans la galerie est, dans la couche dépotoir. Dimensions : hauteur : 18,5 cm ; largeur : 17 cm ; épaisseur : 2 cm. Hauteur des lettres : 6,5 cm (CAG, 13/5, p. 631, n° 10). *Vidi*.

[---]A+[---]
[---]MI[---]

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AE	<i>L'Année épigraphique.</i>
ANRW	<i>Aufstieg und Niedergang der römischen Welt.</i>
BCH	<i>Bulletin de correspondance hellénique.</i>
BEFAR	Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.
CAG	<i>Carte archéologique de la Gaule.</i>
CCJ	Centre Camille-Jullian.
CIL	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum.</i>
CLE	<i>Carmina Latina Epigraphica.</i>
CUF	Collection des Universités de France.
EAOR	<i>Epigrafia anfiteatrale dell'Occidente romano.</i>
EFR	École française de Rome.
ELRH	<i>Epigrafía latina republicana de Hispania.</i>
HEp	<i>Hispania Epigraphica.</i>
ID	<i>Inscriptions de Délos.</i>
ILGN	<i>Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise).</i>
ILN	<i>Inscriptions latines de Narbonnaise.</i>
Inscr. Aqu.	<i>Inscriptiones Aquileiae.</i>
Inscr. It.	<i>Inscriptiones Italiae.</i>
RAN	<i>Revue archéologique de Narbonnaise.</i>
RIT	<i>Die römischen Inschriften von Tarraco.</i>

SOURCES ANTIQUES

THE DIGEST OF JUSTINIAN

éd. Th. Mommsen et trad. A. Watson, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 4 vol., 1985.

DIONYSIUS OF HALICARNASSE

Roman Antiquities, II, éd. E. Spelman et trad. E. Cary, Cambridge, Harvard University Press (Loeb Classical Library), 1961.

RES GESTAE DIVI AUGUSTI (HAUTS FAITS DU DIVIN AUGUSTE)

Éd. et trad. J. Scheid, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF, série latine, 386), 2007.

BIBLIOGRAPHIE

BELLAN G., CHRISTOL M.

1986 : « Une inscription romaine à Villemagne-l'Argentière : le site de Saint-Martin-le-Vieux », *Bulletin de la Société archéologique et historique des hauts cantons de l'Hérault*, 9, p. 33-44.

BENOIT FR.

1936 : *Carte archéologique de la Gaule romaine -V- Carte et texte complet du département des Bouches-du-Rhône*, Paris, E. Leroux (coll. *Forma Orbis Romani*), 232 p.

1964 : « Le développement de la colonie d'Arles et la centuriation de la Crau », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 108, p. 156-169.

BOAK A. E. R.

1916 : « The Magistri of Campania and Delos », *Classical Philology*, 11, p. 24-45.

CHRISTOL M.

1996 : « Notes d'épigraphie », *Cahiers du Centre Gustave-Glotz*, 7, p. 307-318.

2008 : « Les bienfaits de la paix romaine : le développement économique et social d'une agglomération tournée vers l'échange », in ROUQUETTE J.-M. (DIR.), *Arles : histoire, territoires et cultures*, Arles, Actes Sud, p. 179-187.

2010a : *Une Histoire provinciale : la Gaule Narbonnaise de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. au III^e siècle ap. J.-C.*, Paris, Publications de la Sorbonne, 700 p.

2010b : « Formes de la vie économique et formes de la vie sociale à Arles au II^e et au III^e siècle : sources et travaux récents », in SILVESTRINI M. (DIR.), *Le Tribù romane, Actes de la XV^e rencontre sur l'épigraphie, Bari, 8-9 oct. 2009*, Bari, Edipuglia, p. 405-416.

COLLECTIF

1988 : *Palladia Tolosa : Toulouse romaine*, Catalogue d'exposition, nov. 1988-mars 1989, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 191 p.

CONSTANS L. A.

1921 : *Arles antique*, Paris, De Boccard, 426 p.

DÍAZ ARIÑO B.

2004 : « *Heisce Magistreis* : aproximación a los collegia de la Hispania republicana a través de sus paralelos italianos y delios », *Gerión*, 22-2, p. 447-478.

EUZENAT M.

1967 : « Circonscription de Provence - Côte-d'Azur - Corse », *Gallia*, 25-2, p. 397-435.

FABRE G.

1981 : *Libertus : recherches sur les rapports patron-affranchi à la fin de la République romaine*, Rome, EFR (coll. de l'EFR, 50), 426 p.

FERGUSON W. S.

1911 : *Hellenistic Athens: an Historical Essay*, Londres, McMillan & Co, 487 p.

FERRERUELA GONZALVO A., MESA J. F., MÍNGUEZ MORALES J. A., NAVARO CABALLERO M.

2003 : « Una inscripción republicana de la sede de una posible corporación en La Cabañeta (El Burgo de Ebro, Zaragoza) :

nuevos datos sobre la ocupación romana del valle del Ebro », *Archivo español de Arqueología*, 76, p. 217-230.

FLAMBARD J.-M.

1981 : « *Collegia Compitalicia* : phénomène associatif, cadres territoriaux et cadres civiques dans le monde romain », *Ktèma*, 6, p. 143-166.

1982 : « Observations sur la nature des *magistri* italiens de Délos », in COARELLI F., MUSTI D., SOLIN H. (DIR.), *Delo e l'Italia*, Rome, Bardi, p. 67-77.

1983 : « Les collèges et les élites locales à l'époque républicaine d'après l'exemple de Capoue », in *Les « Bourgeoisies » municipales italiennes aux I^{er} et II^{es} siècles av. J.-C.*, Paris, Naples, Centre Jean-Bérard (coll. Bibliothèque de l'Institut français de Naples, 6), p. 75-89.

FRANCE J.

2001 : *Quadragesima Galliarum : l'organisation douanière des provinces alpestres, gauloises et germaniques de l'Empire romain I^{er} siècle avant J.-C./III^e siècle après J.-C.*, Rome, EFR (coll. de l'EFR, 278), 498 p.

FRASCHETTI A.

1994 : *Rome et le prince*, Paris, Belin (coll. L'Antiquité au présent), 380 p.

FREDERIKSEN M. W.

1959 : « Republican Capua: a Social and Economic Study », *Papers of the British School at Rome*, 27, p. 80-130.

GRADEL I.

2002 : *Emperor Worship and Roman Religion*, Oxford, Oxford University Press, 398 p.

GROS P.

1987 : « Un programme augustéen : le centre monumental de la colonie d'Arles », *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, 102, p. 339-363.

2001 : *L'Architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire -II- Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, Picard (coll. Les Manuels d'art et d'archéologie antiques), 503 p.

2008 : « Origine et fondation de la colonie », in ROUQUETTE J.-M. (DIR.), *Arles : histoire, territoires et cultures*, Arles, Actes Sud, p. 107-124.

2009 : « La "cour à portique" de Trinquetaille », in LONG L., PICARD P. (DIR.), *César, le Rhône pour mémoire*, Arles, Actes Sud, p. 192-195.

HANO M.

1978 : « À l'origine du culte impérial : les autels des *Lares Augusti* : recherches sur les thèmes iconographiques et leur signification », *ANRW*, II, 16.3, p. 2333-2381.

HASENOHR CL.

1996 : *Recherches sur l'agora des Compétaliastes et les Magistri italiens de Délos*, Thèse de doctorat, Université Paris-IV [consultable sur microfiches à la bibliothèque de l'INHA].

2001 : « Les monuments des collèges italiens sur l'agora des Compétaliastes à Délos », in MARC J.-Y., MORETTI J.-CH. (DIR.), *Constructions publiques et programmes éditaires du I^{er} s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C.*, Athènes, École française d'Athènes, p. 329-348.

2002a : « Les collèges de *magistri* et la communauté italienne de Délos », in MÜLLER CHR., HASENOHR CL. (DIR.), *Les Italiens dans le monde grec*, Athènes, École française d'Athènes, p. 67-76.

2002b : « L'agora des Compétaliastes et ses abords à Délos : topographie et histoire d'un secteur occupé de l'époque archaïque aux temps byzantins », *Revue des Études anciennes*, 104, p. 85-110.

2003 : « Les *Compitalia* à Délos », *BCH*, 127-1, p. 167-249.

HATZFELD J.

1912 : « Les Italiens résidant à Délos mentionnés sur les inscriptions de l'île », *BCH*, 36, p. 5-218.

1919 : *Les Trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, Paris, De Boccard, 413 p.

HEIJMANS M.

2003 : « Récentes découvertes épigraphiques dans le Rhône à Arles (Bouches-du-Rhône) », *RAN*, 36, p. 377-381.

2004 : *Arles dans l'Antiquité tardive : de la Duplex Arelas à l'Vrbs Genesii*, Rome, EFR (coll. de l'EFR, 324), 446 p.

KAJANTO I.

1965 : *The Latin Cognomina*, Helsinki, L'Erma di Bretschneider (coll. *Commentationes humanarum litterarum*, 36-2), 372 p.

KAYSER FR.

1994 : *Recueil des inscriptions grecques et latines (non funéraires) d'Alexandrie impériale*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale (coll. Bibliothèque d'étude, 108), 415 p.

KORNEMANN E.

1891 : *De civibus Romanis in provinciis imperii consistentibus*, Berlin, Typis expressit M. Oldenbourg, 119 p.

LABROUSSE M.

1968 : *Toulouse antique : des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris, De Boccard (coll. BEFAR, 212), 644 p.

LAUBRY N.

2012 : « *Ob sepulturam* : associations et funérailles en Narbonnaise et dans les Trois Gaules sous le Haut-Empire »,

in DONDIN-PAYRE M., TRAN N. (DIR.), *Collegia : le phénomène associatif dans l'Occident romain*, Bordeaux, Ausonius, p. 103-133.

LEVEAU PH.

2011 : « Le Rhône à Arles : risque environnemental et franchissement », *Provence historique*, 61, p. 41-56.

LONG L., PICARD P. (DIR.)

2009 : *César, le Rhône pour mémoire*, Catalogue d'exposition, Musée départemental de l'Arles antique, 24 oct. 2009-19 sept. 2010, Arles, Actes-Sud, 396 p.

MAVROJANNIS TH.

1995 : « *Laedicula dei Lares Compitales nel Compitum degli Hermaistai a Delo* », *BCH*, 119-1, p. 89-123.

PALLARÈS J. G.

1997 : *Edición y comentario de las inscripciones sobre mosaico de Hispania : inscripciones no cristianas*, Rome, L'Erma di Bretschneider (coll. *Studia archaeologica*, 87), 292 p.

PIRSON J.

1901 : *La Langue des inscriptions latines de la Gaule*, Bruxelles, Société belge de librairie (coll. Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège, 11), 328 p.

RAUH N. K.

1993 : *The Sacred Bonds of Commerce: Religion, Economy, and Trade Society at Hellenistic Roman Delos, 166-87 B.C.*, Amsterdam, J. C. Gieben, 376 p.

RÉMY B.

2010 : *Les Médecins dans l'Occident romain*, Bordeaux, Ausonius (coll. *Scripta antiqua*, 27), 222 p.

ROLLAND H.

1969 : *Le Mausolée de Glanum* (Saint-Rémy-de-Provence), Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, 21), 97 p.

ROTH CONGÈS A.

1982 : *Le Pont Flavien de Saint-Chamas*, Saint-Chamas, Les Amis du Vieux Saint-Chamas, 44 p.

2009 : « Pour une datation triumvirale du mausolée des *Iulii* à Glanum », in GAGGADIS-ROBIN V., HERMARY A., REDDÉ M. (DIR.), *Les Ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie*, Actes du X^e colloque international sur l'art provincial romain, 21-23 mai 2007, Aix-en-Provence, Centre Camille-Jullian, p. 59-70.

ROTHÉ M.-P., HEIJMANS M.

2008 : *Arles, Crau, Camargue*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *CAG*, 13/5), 906 p.

SALVIAT FR.

1972 : « Circonscription de Provence », *Gallia*, 30-2, p. 511-541.

SCHULTEN A.

1892 : *De conventibus civium romanorum*, Berlin, Weidmann, 132 p.

SOLIN H.

2003 : *Die griechischen Personennamen in Rom : ein Namenbuch. Zweit, völlig neu bearbeitete Auflage*, Berlin, New York, W. De Gruyter (coll. *Corpus inscriptionum latinarum, Auctarium, Series nova*, 2), 3 vol., 1716 p.

SOLIN H., SALOMIES O.

1994 : *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum*, Hildesheim, Olms-Weidmann, 508 p.

TCHERNIA A.

1986 : *Le Vin de l'Italie romaine : essai d'histoire économique d'après les amphores*, Rome, EFR (coll. BEFAR, 261), 410 p.

2011 : *Les Romains et le commerce*, Naples, Centre Jean-Bérard (coll. Études, 8), 439 p.

TRAN N.

À paraître a : « "Campano-Delian Collegia" in Western Emporia: Slavery and Merchant Communities in Late Republican Era », in HAWKINS C., MAYER E. (DIR.), *The Urban Economy in the Roman World: Synthesizing Historical and Archaeological Approaches*, Oxford, Oxford University Press.

À paraître b : « The Social Organization of Trade and Craftsmanship in Ancient Arles: Heterogeneity, Hierarchy and Patronage », in FLOHR M., WILSON A.

(DIR.), *Beyond Marginality: Craftsmen, Traders and the Socioeconomic History of Roman Urban Communities*, Oxford, Oxford University Press.

VAN ANDRINGA W.

2000 : « Autels de carrefour, organisation vicinale et rapports de voisinage à Pompéi », *Rivista di Studi Pompeiani*, 11, p. 47-86.

WITZMANN P.

2003 : « Integrations- und Identifikationsprozesse römischer Freigelassener nach Auskunft der Inschriften (1. Jh. v. Chr.) », in HALTENHOFF A., HEIL A., MUTSCHLER FR.-H. (DIR.), *O tempora, o mores ! : römische Werte und römische Literatur in den letzten Jahrzehnten der Republik*, Munich, Leipzig, K. G. Saur, p. 289-322.